

Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités

ARRÊTÉ Nº 64-2023-03-31-0003

Fixant le calendrier de l'appel à candidature en vue de l'agrément de mandataires judiciaires à la protection des majeurs exerçant à titre individuel dans les Pyrénées-Atlantiques pour l'année 2023

Vu le Code de l'action sociale et des familles, et notamment ses articles L.312-5, L.472-1, L.472-1-1 et D.472-5-1 ;

Vu le code civil, notamment son article 450;

Vu le schéma régional de la protection juridique des majeurs et des délégués aux prestations familiales de la région Nouvelle Aquitaine en date du 6 Juillet 2020 et valable pour la période 2020-2024 ;

Vu l'avis favorable de Madame la substitut du Procureur de la République près le tribunal de grande instance de Pau en date du 30 Mars 2023 ;

Sur proposition de Madame la directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités ;

ARRÊTE:

ARTICLE 1er : Le calendrier 2023 de l'appel à candidatures aux fins d'agrément des mandataires exerçant à titre individuel pour le département des Pyrénées-Atlantiques est fixé comme suit :

-du 15 Mai 2023 au 15 Juillet 2023

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs des Pyrénées-Atlantiques.

ARTICLE 3 : Le secrétaire général de la préfecture et la directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Pau.

3 1 MARS 2023

Pour le Préfet et par délégation, la directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités,

Hélène VIAL

Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités Cité administrative – CS 67 566 – 64 080 PAU CEDEX

Tél.: 05 47 41 33 10